

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRECOMMUNE DE
MONLETDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2022.

Date de Convocation Publique : 22/11/2022
Date d’Affichage : 22/11/2022

Nombre de Conseillers en exercices : 09
Nombre de Conseillers Présents : 06
Nombre de Conseillers Votants : 08

Le Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le Vingt-Neuf Novembre Deux Mil Vingt Deux à Dix- Huit heures trente dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DESSIMOND, Maire

Etaient présents : MM Michel DESSIMOND- Philippe RITTER-Laurent GARNIER- Raphaël SABY- Eric SOUBEYRE- Christine VALENTIN.

Etaient absents : Frédéric DELOLME ayant donné pouvoir à Philippe RITTER.
Daniel PICOT ayant donné pouvoir à Michel DESSIMOND.
Roland MEYSSONNIER

Philippe RITTER a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : 35/2021-AUTORISATION DE MANDATER 2023.

Dans l’attente de voter le budget prévisionnel 2023 ; le Conseil Municipal :

-Autorise à l’unanimité Monsieur le Maire à mandater les dépenses d’investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l’exercice 2022 sur les comptes budgétaires suivants :

Voirie

C/2151-38

150 000 X 25%

37 500

Le Maire : Michel DESSIMOND**Le secrétaire de séance : Philippe RITTER**

*Délibération 35/2022 certifiée exécutoire compte tenu de la transmission au contrôle de légalité le : 30/11/2022
Publiée sur le site de la commune de Monlet le : 02/12/2022*

AUTORISATION DE MANDATER 2023